

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Affectation des résultats de fonctionnement 2024 des budgets de Plateau d'Hauteville

Séance du 26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars à dix-huit heures et trente-six minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le douze mars deux mille vingt-cinq.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 23

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEOIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GERBAULET Geneviève, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 4

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY

DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET

MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE

ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

GUILLERMET Maria

LYAUDET (MARIN) Jessie

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 23 conseillers, 4 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'affecter au Budget Primitif 2025, les résultats de fonctionnement constatés au 31 décembre 2024 pour les budgets de la Commune.

Ceci concerne le budget Principal, les budgets annexes « Bois et Forêt », « Lotissement le Planachat », « Gîte d'Hostiaz », « Gendarmerie », « Petite Enfance », « Section de Vaux Saint Sulpice », et le budget de la régie des énergies.

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

	Budget général	Bois et Forêt	Lotissement le Planachat
Résultat de fonctionnement au 31/12/2024	3 880 115,82 €	166 605,88 €	0,00 €
Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)	256 130,15 €	54 713,46 €	0,00 €
Part reprise en section de fonctionnement (compte 002)	3 623 985,67 €	111 892,42 €	0,00 €

	Gîte d'Hostiaz	Régie des Energies	Gendarmerie
Résultat de fonctionnement au 31/12/2024	8 394,30 €	43 628,62 €	15 782,68 €
Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Part reprise en section de fonctionnement (compte 002)	8 394,30 €	43 628,62 €	15 782,68 €

	Petite Enfance	Section de Vaux Saint Sulpice
Résultat de fonctionnement au 31/12/2024	199 674,00 €	76 909,84 €
Part affectée à la section d'investissement (compte 1068)	199 674,00 €	0,00 €
Part reprise en section de fonctionnement (compte 002)	0,00 €	76 909,84 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2024 des budgets sur l'exercice 2025 comme indiqué dans les tableaux ci-dessus,
- **DONNE pouvoir** à Monsieur Le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN



Publié sur le site internet de la commune le 04/04/2025

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20250326-DE-2025-03-09-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

03-09 2